



Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados
DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Caen, le 24 octobre 2012

CTL du 23 octobre 2012 : compte-rendu

Le C.T.L. a été réuni le 23 octobre 2012, avec pour ordre du jour, les sujets suivants :

- **Approbation PV du 6 mars 2012**
- **Formation professionnelle bilan d'activité 2011-2012, plan de formation 2012-2013**
- **Restructurations de services, Fermeture de Bretteville sur Laize, , transfert de la gestion comptable de la commune de Saint Laurent du Mont à la Trésorerie de Dives sur mer, fusion des Bases FI3S Lisieux-Trouville-Caen**
- **Modification des horaires d'ouverture de la paierie départementale**
- **Questions diverses**

Déclaration liminaire des représentants FO-DGFIP

CT du 23 octobre 2012 : liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour étudier notamment le bilan de la formation professionnelle et les restructurations de services, deux sujets très symptomatiques du désastre qui touche la DGFIP.

Nous avons pris connaissance il y a quelques jours du chiffre des suppressions d'emplois pour 2013 : ainsi 2023 emplois devraient être supprimés à la DGFIP, ce qui pour le Calvados devrait donner environ une vingtaine de suppressions si l'on se réfère aux chiffres des années passées.

Les agents se sentent méprisés et n'ont plus aucune confiance en vous-même, en la direction générale. Vous avez annoncé récemment lors d'une réunion avec les comptables et chefs de services que le chiffre des suppressions pour le Calvados s'établirait autour de 30. Et vous avez indiqué que vous feriez votre possible pour que ce chiffre soit inférieur. C'est tout simplement offensant pour les agents car nous savons bien qu'il n'y aura pas d'aménagements possibles. Les suppressions sont dogmatiques, sèches et inhumaines. Qu'attendez vous pour faire remonter réellement à notre direction générale la tension qui monte dans les services. Que pouvez-vous craindre à l'heure où vous allez quitter vos fonctions? Serait-il honteux pour vous d'avouer que beaucoup de nos collègues souffrent au point d'en tomber malade. La journée de carence instaurée par le précédent gouvernement dont nous demandons avec force la suppression immédiate et sans aménagement pousse un peu plus encore les agents vers le gouffre. Certains essaient de tenir coûte que coûte pour éviter une perte de salaire supplémentaire, au détriment de leur santé. Nos directions sont responsables, vous êtes responsables et vous ne servez pas notre administration en restant aveugles et sourds.

La seule réponse donnée aux agents est un enfumage de dialogue social. Le bilan de la formation dressé ce jour en est un exemple flagrant et nous y reviendrons au cours de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Les représentants FO-DGFIP revendiquent à nouveau l'extension du droit au retour dans le département d'origine pour les promus de C en B à la filière fiscale plutôt que sa suppression dans la filière gestion publique au titre de l'harmonisation : cela permettrait à certains de préparer les concours de contrôleur, alors qu'actuellement ils ne le font pas par peur d'une mobilité géographique impossible à assumer.

Les représentants FO-DGFIP exigent le maintien de deux mouvements de mutation par an pour toutes les catégories, pour le bien des agents et la pérennité des services, sachant bien que les deux sont liés.

Les représentants FO-DGFIP exigent l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP. Ils demandent qu'un bilan des besoins réels en personnel et en crédits budgétaires pour faire fonctionner correctement les services du Calvados soit établi et adressé à notre direction générale.

1. Approbation PV du 6 mars 2012

Vote **FO** : Pour

2. Formation professionnelle bilan d'activité 2011-2012, plan de formation 2012-2013

Le plan de formation local établi pour 2012-2013 est très détaillé et nous avons souhaité avoir un bilan tout aussi détaillé de l'exercice écoulé, or, hormis les formations sur la diversité, aucun bilan précis des formations métiers ne nous a été donné. Ces formations sur la diversité masquent le bilan réel de la formation, ce que nous dénonçons.

Certains agents s'autocensurent compte tenu de leur charge de travail, ce serait alors au chef de service de provoquer la demande s'il sentait un besoin de formation de la part de ses collaborateurs, mais pour les mêmes raisons, ceux-ci ne proposent pas à leurs agents de partir en formation.

Les représentants FO-DGFiP ont demandé à la direction de leur fournir **le taux de couverture des besoins en formation, le taux d'absentéisme pour les formations métiers uniquement**, et que soient dissociées une fois pour toutes les formations métiers et les réunions relevant des campagnes de communication de la direction, ce que nous appelons l'enfumage.

Nous avons tenu à dénoncer le transfert de la formation sur le seul site de Gambetta pour les dépenses que cela engendré en terme de locaux, pour les désagréments occasionnés aux agents qui doivent trouver un endroit en centre ville pour se garer.

Nous avions à la Pierre Heuzé des locaux fonctionnels, facilement accessible et disposant de places de parking. Au nom de la politique immobilière et des économies à réaliser, la direction a tenu à rapatrier sur Gambetta la formation, ce qui peut se comprendre, mais qui n'était pas pour FO la meilleure solution. Plus d'un an après, les locaux de la Pierre Heuzé n'ont pas trouvé preneur. La direction, donc les agents, payent l'entretien et les charges d'un bâtiment presque vide. A l'heure des économies, c'est un non sens total.

Le droit individuel à la formation (DIF) est méconnu des agents et nous avons souhaité qu'une information soit faite, demande également formulée par la CGT. Par ailleurs, que des règles de gestions nouvelles soient diffusées au réseau en 2013 sur ce sujet est une bonne chose.

3. Restructurations de services

○ *Fermeture Bretteville sur Laize*

Les représentants FO-DGFiP ont dénoncé une fois de plus la justification de la fermeture d'un site par une logique d'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur. Si les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services, notamment en personnel, étaient mis, le maillage géographique auquel FO est viscéralement attaché, garant de la qualité du service à l'utilisateur serait préservé. **Les représentants FO-DGFiP** pensent que l'on se moque des élus quand on leur promet un meilleur service, quand leur commune se situe près de Falaise ou de Thury Harcourt et qu'ils devront se rendre à Mondeville ou à Caen.

La fermeture de Bretteville sur Laize entraîne des conséquences importantes pour les collègues de Falaise en secteur d'assiette qui vont perdre plus de 10000 articles de rôle. Ceci n'apparaît pas dans les tableaux fournis où ne sont indiquées que les nouvelles caractéristiques des postes restructurés. De 2 choses l'une, ou bien cet allègement est dû à une prise en compte de la charge de travail des collègues de Falaise et dans ce cas nous demandons à ce qu'aucune suppression d'emploi ne touche le SIP de Falaise en 2013, ou bien cela servira de prétexte, et **Les représentants FO-DGFiP** croient plutôt à cette version, pour supprimer des emplois à Falaise l'an prochain. En fait un emploi au SIP de Falaise sera transféré au SIP de Caen et supprimé dans la foulée.

La fermeture de Bretteville sur Laize entraîne des conséquences importantes pour les collègues de Mondeville qui vont voir leurs comptes de gestion doubler en 2013. Le transfert d'un agent pour récompense de leurs efforts les fera certainement sourire, enfin ce sourire sera plutôt crispé.

La fermeture de Bretteville sur Laize entraîne enfin des conséquences importantes pour les collègues du SIP et du SIE de Caen Est qui voient eux aussi un accroissement de leur charge de travail.

Et faut-il parler aussi du problème de l'allongement des files d'attente dans un secteur de Caen, où ce ne sont déjà qu'embouteillages et impossibilité de se garer. Est-ce cela un meilleur service rendu à l'utilisateur?

Vote **FO** : Contre

Précision : le projet ayant été unanimement rejeté par les Organisations syndicales, il sera représenté dans un nouveau CT le 6 novembre, conséquence des nouvelles règles de fonctionnement des Comités Techniques.

- **Transfert de Saint-Laurent du Mont à Dives**

Quelle compensation pour la Trésorerie de Dives qui a déjà absorbé Dozulé, puis Cambremer sans apport de personnel. Quel est l'avenir de Mézidon à terme? La direction nous assure que pour l'instant le secteur de Mézidon n'est pas prêt pour des restructurations, l'administration suivant toujours le politique et non l'inverse. Nous aurions un peu de répit dans ce secteur ?

Vote FO : Abstention

FO justifie ce vote ainsi : c'est une demande des élus, en ce sens nous ne pouvons aller contre, mais cela affaiblit la Trésorerie de Mézidon.

- **Fusion des bases FI3S Lisieux-Trouville-Caen**

Vote FO : Abstention

FO justifie ce vote ainsi : les représentants FO-DGFiP s'étaient opposés au transfert de l'enregistrement mais aujourd'hui, il faut donner aux agents les moyens d'exercer leur mission correctement. La fusion des bases répond à cette exigence.

4. Modification des horaires d'ouverture de la paierie dép

Vote FO : Pour

5. Questions diverses

Les représentants FO-DGFiP se sont inquiétés de l'avenir des agents du service de la Caisse des dépôts et consignations après l'annonce faite indiquant qu'à partir du 2^e trim 2013 le service ne traitera plus les chèques. Un groupe de travail devait se tenir à Paris, mais après les coupes sombres sur les plans de qualification, tous les groupes de travail sont boycottés par les Organisations syndicales. Dans les documents de travail fournis pour ce GT, il est question dans la fiche n°2 d'un traitement semi industriel des chèques à Créteil ou à Lille

Les représentants FO-DGFiP ont appris par des agents la Chambre régionale des comptes que la direction devait les rencontrer le 25 octobre. En effet, suite à la fermeture de la CRC de Basse-Normandie, 8 agents vont intégrer la DRFiP du Calvados, car ils ne souhaitent pas rejoindre ROUEN. **Les représentants FO-DGFiP** s'inquiètent des éventuelles retombées sur les mouvements de personnel au sein de la direction et les risques de fermer le département à toute entrée nouvelle.

Les représentants FO-DGFiP ont interrogé la direction sur le Budget 2012 et les crédits qui seraient encore disponibles. Les marges de manœuvres sont limitées puisque il manque au département 400000€ pour boucler l'année ce qui conduit à reporter des paiements sur 2013. La direction a assuré que les frais de déplacements seraient payés mais **les représentants FO-DGFiP** sont inquiets pour 2013, car l'exercice budgétaire partira avec ce déficit de 400000€ qui grèvera d'autant le budget 2013 qui se verra de plus amputé de 7%.

On peut comprendre au vu de cela l'exaspération des collègues ! Les propos liminaires en sont le reflet.